



CONSEIL INTERCOMMUNAL
p.a. François Mathey
Route de Grens 23
1275 Chésereux
Tel. 079 310 08 70
Courriel : f.mathey@sunrise.ch

**Procès-verbal du Conseil intercommunal de l'AIAB
du 22 juin 2021 à 20h00, à Crassier,
Salle du restaurant scolaire de l'établissement Elisabeth de Portes**

Présidence : Monsieur François Mathey

Ordre du jour :

1. Appel/Assermentation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 30 mars 2021.
4. Communications du Bureau.
5. Communications du Comité de direction (CODIR).
6. Préavis 02/2021 : Règlement du Conseil intercommunal.
7. Divers et propositions individuelles.
8. Extrait des délibérations.

1. Appel/Assermentation

Délégués présents	: 25
Délégués excusés	: 3
Délégués absents	: 2

Il est procédé à l'assermentation des membres délégués suivants : Néant.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet l'ordre du jour à l'assemblée.

Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 31 mars 2021

Le Président soumet le procès-verbal à l'assemblée.

Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte ce procès-verbal tel que présenté avec trois abstentions.

4. Communications du Bureau du conseil intercommunal

- Le Président demande aux conseillères et conseillers qui désirent prendre la parole de se lever, de parler assez fort et de se présenter lors de chaque intervention.
- L'assermentation aura lieu le 8 juillet 2021 à 20h00 dans cette salle par Madame le Préfet, Chantal Turin.
- Merci de bien vouloir mettre les mobiles sous silence.

5. Communications du Comité de Direction (CoDir)

Monsieur Serge Melly

- Donne la parole à Monsieur Franz Kneubuehler, responsable de la piscine.

Monsieur Franz Kneubuehler

- Informe que la piscine de Chésereux est toujours fermée au public car selon les directives liées au COVID-19, nous aurions le droit d'avoir que 25 personnes/adultes dans la piscine. Ceci avec les contraintes suivantes : 1. traçage, soit un employé à l'entrée, 2. contrôle que les personnes portent bien le masque jusqu'à l'entrée dans l'eau, soit un 2^e employé au bord de la piscine et 3. dans les vestiaires que 5 personnes en même temps, soit un 3^e employé dans les vestiaires. Et comme exemple, un groupe de 4 copains arrivent et il y a déjà 22 personnes dans les bassins, que fait-on ? On demande à une personne de sortir de l'eau et laisser sa place ou au groupe de copains d'en sacrifier un ? Etant donné la situation ci-dessus est ingérable, la piscine reste donc fermée au public jusqu'à nouvel avis. Pour les locataires de ligne d'eau, la piscine a été réouverte mais pour les cours enfants car le nombre est illimité. Par contre si vous mettez un adulte dans la piscine, les enfants comptent comme un adulte donc limité à 25 personnes. Toutefois demain des nouvelles directives du conseil fédéral vont tomber et on verra si on pourra rouvrir ou non.

Monsieur Serge Melly

- Tient à préciser qu'au vu de la saison et que les piscines en extérieur ont rouverts, il n'y a pas eu de réclamation quant à cette fermeture toujours en cours. Toutefois, ils espèrent pouvoir rouvrir au plus tard à la rentrée scolaire 2021/2022.

6. Préavis 02/2021 : Règlement du Conseil intercommunal

Madame Eveline Othenin-Girard donne lecture du rapport de la commission ad hoc.

- Monsieur Didier Zumbach : a trouvé une incohérence au niveau des dates, en rapport avec les dates pour la transmission du rapport de gestion et des comptes à l'article 90. Il propose de mettre un amendement pour faire figurer la date du 31 mars au lieu du 31 mai. Il est possible de le traiter ainsi car c'est plus une coquille qu'une modification d'une partie du règlement. La proposition de l'amendement du règlement est la suivante : **Art. 90.-** Le rapport du CODIR sur la gestion, les comptes arrêtés au 31 décembre précédent, accompagnés, cas échéant, du rapport et du rapport-attestation du réviseur, sont remis au conseil au plus tard le 31 mars de chaque année et renvoyés à l'examen de la commission de gestion et des finances.

L'amendement est accepté avec une abstention.

Le préavis tel qu'amendé est accepté avec une abstention.

7. Divers et propositions individuelles

- Monsieur Pierre Schaller : demande si des investigations ont été faite suite à la demande de M. Michel Bersier du mois de mars dernier.
- Réponse de Monsieur Serge Melly : informe qu'ils ont contacté l'association des piscines romandes et tessinoises mais qu'un rapport final ne peut pas encore être communiqué.

- Madame Thérèse Van Dessel : s'inquiète que des élèves vont acheter des pizzas au village au lieu de manger des repas sains et équilibrés au restaurant scolaire. Ne pourrions-nous pas faire une information aux parents en précisant les atouts du restaurant scolaire ?
- Réponse de M. François Mathey : informe que c'est l'AEE qui gère ce genre de problèmes et non l'AIAB.
- Réponse de M. Zumbach, en tant que président du CODIR de l'AEE : La journée continue nous oblige de créer un espace où les enfants doivent pouvoir manger. Toutefois la constitution est très claire là-dessus, les communes ont l'obligation d'offrir cette prestation mais les parents sont libres d'inscrire ou non leurs enfants à la cantine scolaire. On ne peut pas les obliger.

Message du Président du CODIR : Nous voilà à la fin de la 2^e législature de l'AIAB haute en couleur et malheureusement haute au niveau des fermetures. Fermeture 3 fois, une fois à cause du vent qui a enlevé une partie du toit, une autre à cause d'une inondation et la dernière depuis mars dernier à cause du COVID-19. Fin de législature qui s'achève, c'est aussi l'occasion de remercier les acteurs du succès de l'entretien des locaux, de vous délégués qui participaient activement à toutes les soirées passées au sein de cette association et un grand merci à ceux présents depuis presque 10 ans qui ne remplissent pas à cette fonction. Deux ne seront plus à la table du CODIR, MM. Denis Kupferschmid d'Arnex et Franz Kneubuehler d'Eysins. Le CODIR les remercie pour toutes ces années de présence assidues. Tout le monde est remplaçable mais difficile de vous remplacer car M. Denis Kupferschmid, un as de l'informatique, a pu nous conseiller lors de l'équipement du collège et M. Kneubuehler connu entre autre pour ses capacités financière et pour la gestion des lignes d'eau de la piscine, tâche pas facile. Il a également été le spécialiste des statuts et du règlement. Une petite attention leur est remise. Pour toutes les personnes présentes, nous n'allons pas vous laisser partir sans une verrée qui vous sera servie à table afin de marquer la fin de législature.

8. Approbation de l'extrait des décisions

Le président donne lecture de l'extrait des décisions de la séance.

Au vote à main levée l'extrait des décisions est accepté à l'unanimité.

Message du Président du CI : Avant de conclure ce conseil, je tiens à tous vous remercier pour votre engagement durant ces 5 dernières années. Également pour l'ambiance prévaluée et les débats constructifs et respectueux qu'il y a eu lors de ces séances. Je tiens également à souhaiter bonne suite aux conseillers qui n'ont pas souhaité se représenter pour la prochaine législature auprès de leur commune respective ou au sein du CI de l'AIAB. Sur les 30 membres que comptent le CI, à partir du 1^{er} juillet nous serons 32 en raison que deux communes peuvent augmenter leurs délégués en rapport avec leur nombre d'habitants, il y a 20 conseillers qui quittent. Soit, ils passent au CODIR, soit ils quittent le monde politique, soit ils deviennent suppléants, soit ils restent dans la politique de leur village mais ne se représentent pas au CI de l'AIAB. Il y aura donc 2/3 de renouvellement lors du prochain conseil. Je les remercie chaleureusement pour leurs engagements et leur souhaite une bonne retraite ou un autre engagement politique. La porte est toujours ouverte si vous voulez revenir un jour ou l'autre. Je remercie tous les membres du bureau, spécialement Mélanie qui a pris ses fonctions il y a une année et qui fait son travail avec brio. Je remercie le CODIR ainsi que sa secrétaire Mme Marianne Bardel pour tout le travail accompli durant cette législature finissante. Dernier remerciement avant de conclure, à notre intendant, aux concierges qui font que ces bâtiments sont toujours parfaitement entretenus et à tout le personnel de l'AIAB même les gardiens de piscine qui n'ont actuellement pas beaucoup de travail mais qui sont là.

Prochaine séance le mardi 14 septembre 2021.

La séance est levée à 20h25.

Le Président



François Mathey



La Secrétaire



Mélanie Pernet